ABONNEMENT. Saumur ;

Poste :

on s'abonne :

As bureau du Journai n en envoyant un mandat

sur la poste, s chez tons les libralres.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Faits divers , -

RÉSERVES SONT PALA. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, saur restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiques du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

on s'abonne: A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis conipire. - L'abonnement doit âtre payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourrontêtre payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une letire affranchie.

SAUMUR, 30 SEPTEMBRE

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Pendant la période électorale, et pour répondre aux demandes qui nous ont été sdressées, nous servirons des abonnements d'un mois, au prix de 3 FRANCS, à loule personne qui en fera la demande en y joignant soit un mandat sur la poste, soit des timbres-poste pour en acquitter le montant.

ELECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

EUGENE BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sorlant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil génétal, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier. Jules MERLET, ancien préfet de Maine-

In. DE SOLAND, député sortant, viceprésident du Conseil général.

LEONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maîne et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire,

1*8, au 2° étage. Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à Il heures du matin, et de midi à 4 heures. Pour l'arrondissement de Saumur, les dureaux du Comité sont installés rue du Porlail-Louis, 52, à Saumur, et sont ouverts de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Chronique générale.

Nous avons en ce moment au Tonkin et dans l'Annam un chiffre de Français qui peut être évalué entre 30 et 32,000 hommes. (Le transport de chaque soldat coûte, aller et retour, entre 900 et 4,000 fr.)

Le gouvernement républicain a reconnu - et il lui serait impossible de fermer les yeux à l'évidence - qu'un homme ne pouvait, sans risquer sa vie, rester plus de deux ans dans des pays aussi meurfriers pour des Européens.

C'est donc la moitié du corps expéditionnaire, c'est-à-dire quinze cents hommes. qu'il y a lieu de remplacer chaque année.

Or, en retranchant les non-valeurs, le chiffre des conscrits faisant partie de la première portion du contingent (cinq ans) n'est que d'environ 90,000 hommes.

Fatalement, un conscrit sur six doit donc être envoyé au Tonkin ou en Annam.

Combien en reviendra t-il? et qui pourra dire en quel état seront ceux qui auront le bonheur de revoir la France?

Tout en ne parlant pas des troupes envoyées au Cambodge et à Madagascar, pays aussi redoutable pour nos soldats, le chiffre de un sur six menace d'être beaucoup dépassé pour le Tonkin et l'Annam seuls.

Si, en effet, et comme cela a été demandé par le général de Courcy, de nouveaux renforts sont expédiés dans ces pays aussitôt après les élections, ce ne sera pas un conscrit sur six, mais un sur cinq, ou un sur quatre qui sera envoyé là-bas sans aucun profit pour la France.

Cet état de choses menace de durer de longues années !

Que les pères et mères de famille y songent.

Qu'ils ne renomment pas députés les complices de cette guerre du Tonkin!

Tous les journaux conservateurs parlent avec émotion des effroyables massacres de l'Annam. Mais les feuilles républicaines

continuent à faire le silence, comme s'il n'y avait rien là qui dût un seul moment fixer notre attention. Vingt-quatre mille amis de la France égorgés sur un territoire soumis à notre protectorat et en vue de nos troupes, n'est-ce pas un incident « négligeable », tout autant sans doute que la Chine était une « quantité négligeable » ?

Tant qu'elle a été gouvernée par les conservateurs, la République a eu la paix et ses budgets se soldaient par des excédents de

Depuis qu'elle est gouvernée par les républicains, la République est toujours en guerre et le déficit a remplacé les excédents budgétaires.

Aux électeurs donc de choisir!

S'ils veulent la guerre, le déficit, les emprunts et de nouveaux impôts, qu'ils votent pour les républicains.

S'ils veulent la paix, l'économie, la diminution des charges qui pèsent sur les contribuables de toutes les catégories, qu'ils votent pour les conservateurs.

w.Le Pape reservoir M. de Molina de 162 Un manifeste ouvrier.

Les murs de Paris et de plusieurs grands centres sont recouverts d'affiches apposées depuis quatre jours, portant le Manifeste d'un groupe d'ouvriers sans travail de Paris aux électeurs ouvriers et employés français.

En voici le texte :

« Travailleurs de France.

» Le 4 octobre prochain, nous sommes appelés à déclarer si oui ou non nous entendons continuer de souffrir davantage.

» On nous a toujours dit que le système républicain serait celui qui aurait le plus à cœur l'amélioration de la situation ou-Vrière.

» Jusqu'ici la misère pour nous et les nôtres, le chômage n'ont été qu'en grandissant, et ceux qui avaient tant promis de s'occuper des travailleurs ne se sont occu-

pés que de s'enrichir et de faire leurs affair res personnelles.

» La République de MM. Tolain, Henri Brisson, Jules Ferry, Spuller et de leurs amis politiques, c'est pour nous plus de six mois de chômage par an. Ce sont les privations. C'est la misère profonde pour nos familles, l'absorption de toutes nos hardes par le Mont-de-Piété, l'assassinat légal de nos enfants, et le gaspillage des fonds publics dans des expéditions lointaines et ténébreuses. C'est la faillite croissante pour le petit commerce et la ruine de notre indus-

» L'expérience en est suffisamment saite.

» La République de MM. Clémenceau, Maret, Rochefort, celle des radicaux socialistes, c'est l'impuissance absolue. Le piteux et négatif résultat de la commission des 44 après six mois et demi de crise industrielle et commerciale en est une preuve. Ils ne se souviennent de leur programme qu'à la veille de chaque élection. La vérité, c'est que les radicaux socialistes ne convoitent le pouvoir des opportunistes que pour s'enrichir à leur tour et nous laisseront Gros - Jean comme avant.

» La République de MM. Joffrin, Allemane, Vaillant, Jules Guesde, Eudes, celle des révolutionnaires qui veulent le rétablissement de la garde nationale, c'est conséquemment la revanche de la Commune, la guerre civile en permanence, l'anerchie la plus profonde, le chaos, le désordre, l'insécurité, la roine et le démembrement de la France.

» Ils savent que leur programme collectiviste-communiste qui, à première vue, peut séduire dans une réquion publique, est inapplicable même au prix d'une révolution san-

» Pouvons-nous accorder notre confiance à cette coalition d'anciens membres de la Commune, à ces journalistes qui vivent de notre crédulité, escomptent notre naïveté,

nous poussent à la révolte et nous lâchent généralement au moment du danger? » Non! Aujourd'hui, nous disons que c'est assez de duperies.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ELESTICOTER DE

la Duc et la Duchesse de Nemours A SAUMUR

(8, 9, 40 ET 44 AOUT 4843)

Suite (1)

El ces belles manœuvres acquirent encore plus fécial que jamais par la présence des deux gustes speciateurs et de leur suite brillante. des combattants aspire à déposer aux eds de la princesse le prix de la victoire qu'il a Ala douce récompense.

Pais quel est le jeune seldat qui ne serait ému l'aspect d'un tableau si ravissant : la tento prinde dégamment ornée, la carrière décorée de cophées militaires, une foule innombrable parée to loilettes les plus riches, les plus variées; d'un Me l'École dont les mille senatres sont devenues

h teplembre. Saumurois des 25, 26, 27, 29 et

autant de tableaux vivants agréablement variés ; de l'autre un long rideau de verdure formé par une belle plantation de peupliers d'Italie; puis, aux pieds de ces arbres, une population immense, debout sur le versant de la levée, et enfin, comme partageant ce groupe, un admirable trophée d'armes.

Tout, dans ce spectacle, unique au monde, concourait à rendre plus magnifiques, plus admirables, les joûtes brillantes des jeunes combattants.

Enfin la soirée arrive et là encore de doux instants sont réservés aux étrangers qui ont contribué à embellir notre cité pendant ces jours de

Le seu d'artifice, que nous devons aux soins et au dévouement incessant de M. Courtade, a été aussi beau, aussi riche qu'en pouvait l'espérer. Neus ne parlerons pas des diverses pièces qui le composaient; nous ne direns rien du nom de Constantine qui nous rappelle un beau fait d'armes de Mer lo duc de Nemeurs: tout le monde a applaudi à l'heureuse idée de l'artificier. Mais était-il possible de mieux finir que par ce magnifique bouquet de 1,500 fusées? N'eût-on pas dit que toutes les étoiles se détachaient du firmament pour embraser la terre?

Telles furent les réjouissances que Saumur a été heureux d'offrir à LL. AA. RR. Longtemps nous garderons le souvenir de leur présence en nos murs, et notre cité tout entière sera au comble de la joie si les princes ent trouvé dans ces faibles témoignages l'expression d'un dévouement inelté-

Extrait de l'Echo Saumurois du 43 août 1843:

Les élèves du collège de Saumur, qui se font remarquer de plus en plus par leur bonne tenue, leur docilité et leurs succès, viennent de recevoir de S. A. R. Monseigneur le duc de Nemours une marque d'intérêt qui est bien digne d'un petit-fils de Henri IV et qui ne sortira jamais de leur mémoire. Grace aux soins de l'autorité locale, ils ont eu. ainsi que leurs maîtres, l'honneur d'offrir leurs hommages à S. A. R.

Le principal, M. Lachat, qui a été si heureux de présenter ses élèves et ses collaborateurs au Prince chéri que nous possédons enfin au milieu de nous, a parlé ainsi au nom des fonctionnaires du collège :

« Monseigneur,

» Formé aux saintes vertus de la famille par la plus pieuse des mères et à la science difficile du peuvoir par le plus sage des reis, vous rappelez, par vos nebles qualités, vos graves et modestes habitudes, non moins que par vos succès universitaires et guerriers, le prince chéri que nous pleurons encore et qui fut à la fois la gloire de la patrie et l'honneur de nos écoles.

» Comme lui convaincu de la nécessité d'une éducation uniforme et nationale, aimant à soulager l'infertune et à semer les bienfaits, jaloux de la gleire et des libertés du pays, vous secondez dignement les vues et les efforts du chef de la patrie ; vous êtes un autre génie de la France.

» Aussi, les populations, tranquilles et heureuses à l'ombre des institutions tutélaires et du gouvernement protecteur dont vous êtes un si ferme soutien, accourent-elles autour de Votre Altesse Royale pour contempler vos traits chéris, pour vous saluer de leurs acclamations et de leurs vœux.

» Heureux de nous associer à ces manifestations d'amour et de reconnaissance, nous venons, de concert avec les honorables représentants de la cité. appeler sur vous, sur votre digne compagne et sur notre monarque adoré, les bénédictions du ciel, déposerà vos pieds le tribut de notre respect et de notre dévouement, et en même temps vous assurer que, jaleux de rester fidèles à notre sainte missien, nous continuerons à inspirer à nos élèves non-seulement le goût du travail, de l'ordre et de la piété, mais encore l'amour de la patrie, du roi et de l'agguste dynastie qui s'est si généreusement consacrée au bonheur de la France.

Le Prince, dans sa réponse, a rendu justice pleine et entière à l'Université; il a dit qu'en formant les jeunes gens à la science et à la verte, qu'en tra-

A toutes les intrigues, à toutes les ambitions, à toutes ces compétitions de listes et de candidats qui ont plutôt pour objet les 25 francs por jour attachés au succès de leurs candidatures que le bien du peuple, nous répondrons en volant pour la liste d'union conservatrice, parce que nous trouvons que c'est assez de quinze années de misères mises au service de l'expérience de la République et que nous sommes convaincus que cette liste seule peut donner à la France un gouvernement stable et respecté qui redonnera la confiance si nécessaire à la reprise du travail, des affaires, la fera respecter au dehors et accomplira pacifiquement les réformes constamment ajournées par les républicains de toutes nuances.

» Un groupe d'ouvriers sans travail de Paris »

LE GÉNÉRAL DE COURCY.

On lit dans le Gaulois:

« Je crois savoir que le général de Courcy ne tardera pas à rentrer en France. Il aurait même, à ce qu'on m'assure, demandé son rappel et arrêté dans leurs préparatifs de départ les personnes de sa famille qui se disposaient à le rejaindre.

» Le général estime avec raison que la dignité et même l'honneur de l'armée française qu'il commande sont engagés en face des massacres monstrueux des chrétiens annamites, perpétrés à quatre étapes de ses troupes et sans qu'il lui fut permis d'intervenir, la politique électorale du gouvernement interdisant tout mouvement considérable au Tonkin à la veille des élections.

» It ne veut pas accepter une pareille responsabilité devant son pays et devant l'histoire.

» Sans compter qu'il se trouve entravé à chaque instant, soit par des instructions envoyées de Paris, soit par la pénurie de ses moyens militaires.

» Nous ne saurions blâmer le brave général dans sa détermination.

Dans tous les cas, si la France subit là-bas de nouveaux désastres, ce ne sera pas faute d'avoir été avertie:

» Après Courbet, Courcy. Est-ce suffi-

A propos de ce qui précède, nous lisons dans le National:

« Cette nouvelle est à peu près exacte. Nos renseignements particuliers nous permettent d'assurer que le général de Courcy abandonnera, en effet, avant peu, le commandement du corps expéditionnaire du Tonkin. Mais la raison n'est pas celle que l'on a donnée. La vérité, c'est que, de l'avis même du général Campenon, il est indispensable de confier la direction des opérations des affaires de l'Annam et du Tonkin à un fonctionnaire civil. Le général de Courcy sera donc remplacé, par un agent civil, dans un délai qu'il est assez difficile de préciser. Nous avons dit déjà que le conseil des ministres avait été saisi de la question. Il sera apporté une solution à celle-ci assurément

vaillant à en faire des citoyens dévoués au pays et

au Roi, elle méritait également bien de l'Etat et des

familles, puis il a remercié le principal et les régents

et leur a dit qu'il aurait soin de faire connaître leurs

Ensuite il a reçu un compliment préparé par

l'enfant adoptif de la ville, le jeune Cotelle, au-

quel il a adressé des éloges flatteurs, mais mérités.

Il a fini par demander un jour de congé pour tous

Le principal s'est empressé d'accorder le congé

demandé, et les jeunes gens pourront, demain en-

core, s'entretenir en famille de la bonté et des ver-

Discours de M. Davivier, ministre de l'Eglise

» Sincèrement attachés à sa majesté le Roi des

Français, votre auguste père, comme citoyens et

comme chrétiens réformés, comment pe le serions-

nous pas à sa noble famille et au prince sous lequel

l'Eglise Réformée de France doit continuer à fleurir

» Recevez nos hemmages et croyez que nous

partageons toute la joie quo cause aux habitants

de cette cité la présence de V. A. R. au milieu

vœux au Roi son père.

les élèves de l'établissement.

« Mouseigneur,

à l'ombre des lois qui la protègent?

tus de S. A. R.

Réformée:

avant la convocation de la prochaine Cham-

On lit dans le même journal :

« On remarque que plus on approche des élections, plus rares sont les communications du ministre de la guerre relativement aux événements de l'Annam et du Tonkin.

» Le mutisme du général Campenon inquiète l'opinion, qu'on se hâterait certainement de rassurer si les nouvelles étaient

» Il y a lieu de craindre que la triste vérité sur les difficultés de toute nature avec lesquelles le général de Courcy est aux prises, ne soit connue qu'après les élections. Le cabinet assumerait dans ce cas une lourde responsabilité. »

ETRANGER

LA MEDIATION DU PAPE.

Un personnage en situation de bien connaître les choses d'Espagne et de Rome adresse de Madrid à la Défense la dépêche suivante:

« Le Vatican a reçu les dépêches et les notes relatives à la médiation dans l'affaire des îles Carolines.

» C'est M. de Bismark qui a proposé, de son initiative personnelle, et avec le consentement de l'empereur Guillaume et du prince impérial, cette solution, à laquelle ils se sont montrés favorables.

» Dès qu'ils eurent connaissance de ce projet, S. M. Alphonse XII et M. Canovas del Castillo ont immédiatement adhéré à celle proposition.

» Le marquis de Molins, ambassadeur d'Espagne près le Vatican, se trouvait en villégiature à Ancône. On lui envoya d'ici une dépêche. Et il rentra jeudi matin à

» Léon XIII le recut tout de suite et s'entretint longuement avec l'ambassadeur d'Espagne, qui vint ensuite conférer avec S. Em. le cardinal Jacobini.

» Le Pape chargea M. de Molins de télégraphier à son gouvernement que Sa Sainteté acceptait la médiation.

» On croit que le Saint-Père a mis toutefois certaines conditions à l'acceptation de celle médiation. »

D'après une dépêche de l'Unione de Bologne, le Saint-Père, acceptant la médiation demandée par l'Allemagne et l'Espagne, a nommé, pour éluder la question qui loi est soumise, une commission composée des cardinaux Jacobini, Laurenzi, Czacki, Lodochowki, Bianchi, Parocchi et Monaco

Mª Mocenni, pro-substitut à la secrétairerie d'Etat, fera fonction de secrétaire. Le fait de la médiation du Saint-Père, dans le différend hispano-allemand, est un hommage rendu par la chancellerie allemande au Saint-Siège et la preuve que la cour de Berlin ne regarde nullement le rôle de la Papauté dans le monde comme terminé.

C'est là ce qui irrite si profendément les républicains qui ne se méprennent pas sur la portée considérable de cet acte.

QUESTION D'ORIENT.

On écrit de Vienne, 29 septembre :

Les esprits sont ici tout à la paix. On a la conviction que la question de la Roumélie orientale serait réglée sans effusion de

On annonce, d'autre part, comme chose certaine, que de nombreuses troupes vont être dirigées sur Trieste, où elles seront embarquées à destination de Metkovie (Dalmatie), et de là, si besoin est, envoyées sur les frontières de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Tandis que du côté de la Roumélie les nouvelles semblent devenir meilleures, des bruits alarmants commencent à circuler en ce qui concerne la Serbie.

Le roi Milan ne serait plus en mesure de résister à l'opinion publique qui le pousse à s'emparer de la vieille Serbie.

ÉVÈNEMENTS DE ROUMELIE.

L'Agence Havas publie sous toules réserves les deux dépêches suivantes qui lui sont adressées de Cattaro:

« Cattaro, 28 septembre, 8 h. 30. » La première attaque des Turcs contre les insurgés de Djakova (Albanie) a été repoussée. Les renforts envoyés sont cernés par les insergés.

» Cattaro, 29 septembre, 9 h. 30. » La tribu des Mirdites (voisine du Monténégro) s'est soulevée et a capturé deux cents chevaux, des vivres et des munitions destinés aux troupes stationnées sur les confins de la Gusinie. »

ESPAGNE. - M. Emilio Castelar vient de prononcer à Oreuse (Galice) un nouveau discours qui est vivement commenté. Dans son discours, le chef du parti républicain espagnol attaque en termes violents la politique coloniale de l'Allemagne.

Il ajoute que le gouvernement espagnol doit épuiser tous les moyens pacifiques, mais il déclare que si M. de Bismark persiste dans sa politique coloniale, il y a lieu de provoquer une union de toutes les races

Il repousse toute proposition d'arbitrage.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 septembre.

A défaut de nouvelles sur les événements d'Orient, la Bourse manifesie sa confiance dans l'issue des négociations qui vont avoir lieu à Constantinople. Elle est encouragée dans son attitude par la fermeté de la Bourse de Lendres.

Les rentes françaises sont colées: le 3 0/0 à 80.95, l'amortissable à 83.30, le 4 1/2 à 109.65.

Le Crédit Foncier se tient ferme à 1,320. Il ne faut pas oublier que les bénéfices nets des huit

premiers mois de 1885, dépassent de près d'un million ceux de la période correspondante de 1884. Les Obligations communales et foncières sont, comme teujours, très-demandées, principalement celles de la dernière émission. En espaçant les versements sur plusieurs années, par acomptes semes-triels de 50 francs, le Crédit Foncier a voulu af-

franchir les petites épargnes des manœuvres des maisons de vente à crédit. L'action de la Société Générale est fermement

tenue à 455. oue a 455. Le Suez est assez calme à 2,017.50. Le Penam; cole 418.75.

La rente italienne est ferme au cours de 94.85.
L'Egyptienne unifiée à 326.25.
Le Crédit Lyonnais est lourd sans affaires.
Les actions des chemins de fer français sont asset
animées. On cote : le Nord à 1,567.56, l'Orléans à
1,343.75, l'Est à 795, l'Ouest à 865.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LES CANDIDATS DE LA GUERRE

Ceux sur qui pèse, devant le pays et devant l'histoire, la responsabilité écrasante. des guerres de Tunisie et du Tonkin, ceux la vont relourner devant les électeurs,

Il faut que le corps électoral connaisse, dans toute son étendue, le crime des députés républicains qui ont livre la paix et la guerre à un Ferry l Ces députés ont assumé la responsabilité, ils doivent en supporterle poids. Ils étaient au profit, la justice veut qu'aujourd'hui ils soient au châtiment.

La guerre de Tunisie a commencé en mars 4884; la guerre du Tonkin et de Chine en 4883. Ainsi,

depuis plus de quatre ans la République fait la guerre.

et toujours, en toutes circonstances, la complicité des députés de la gauche s'est affirmée pleine et entière.

La majorité n'a pas cessé de couvrir le cabinet par des votes de crédits et des ordres du jour de confiance, saus restriction. sans réserves.

les lo

Et c'est en pleine connaissance de cause que les députés républicains ont prodigué au gouvernement le sang et l'or de la France.

Avec cet or et ce sang, ils ont voulu acheter l'appui électoral du cabinet. Aux ministres, le Tonkin et ses mines ! A eux-mêmes, la candidature officielle! Le marché a été conclu:

Ils ont fait trafic de la vie de milliers de Français et de l'honneur de la patrie.

Le sang de nos soldats crie vengeance. Lui, qui ne doit couler que pour la sécurité du pays, il a été versé à flots pour de vils

Ministres, qui n'auraient rien pu sans les députés, et députés souteneurs de ministres sont également coupables.

La France, dans sa légitime indignation, saura les répudier tous.

SCRUTIN DE LISTE ILLUSTRÉ.

Une seuille de circonstance, intitulée Le première page MM. les candidats républi-Scrutin de liste ilbustre, « cains et consacre les deux pages suivantes à la biographie desdits personnages. L'un des derniers numéros est consacré

sux candidats de Maine-et-Loire. Dieu, quels portraits! franchement ils ne sont pas l'expression de la vérilé.

M. Bury est le Bury d'il y a vingt ans, alors que l'ambition et les soucis politiques n'avaient pas ridé son front.

M. Combier fronce le sourcil maussade ment; on dirait qu'il vient de sentir que cuvée ralée de sa distillerie : il renisse désagréablement.

M. Allain - Targé rappelerait assez les traits du Comle de Chambord. — Horreut il a dû déjà faire briser le cliché.

La physionomie des candidats étrangers à notre arrondissement n'a rien de sympa-

Mais les susdits portraits sont suivis de la biographie des personnages, sous la rubrique : Ce qu'ils ont fait.

Rien de plus élogieux que ces histoires, beaucoup trop embellies pour être vraisemblables. On sent qu'elles ont été écrites pour la circonstance et sous l'inspiration des intéressés. On comprend que des élogés tellement exagérés ne peuvent avoir aucune portée près des électeurs qui ne se laisseront pas prendre à un piège aussi grossier.

Le Petit Patriote d'Angers, du 21 septembre, contenant le discours que M. Allain-Targé a prononcé à Angers, est adressé no-

Saumur jouissent de l'exercice régulier de leur culte, et c'est tout récemment que leur Eglise a été reconnue par une ordonnance royale; ils sont heureux de pouvoir vous offrir en ce jour l'expression de leur reconnaissance.

» Daigne le Très-Haut répandre sur votre altesse et sur votre auguste famille ses bénédictions les plus précieuses. »

Le prince a répondu :

« Je suis touché des paroles que vous venez de m'adresser. La liberté religieuse, consacrée per les lois, sera maintenue. Je ne manquerai pas d'exprimer au Roi mon père votre reconnaissance et de lui dire les sentiments dont vous êtes animé. »

Lorsque Mme la duchesse alle visiter Notre-Dame, M. l'aumônier lui a adressé l'allecution suivante :

« Madame,

» En voyant Votre Altesse Royale se décober à l'éclat des fêtes que lui ont préparées l'enthousiasme et l'amour, afin d'honorer de son auguste présence un asile accoutumé à ne voir que des infortunes, à n'entendre que des gémissements. nous ressentons l'émotion la plus vive. La grandeur des princes, l'autorité des rois, émanation de la toute-puissance et de la majesté du Très-Haut, étaient des titres sacrés à tout notre respect; aujourd'hui

Votre Altesse Royale, en s'intéressant au sort du pauvre et de l'orphelin, nous montre que leur bonté, image de la benté infinie, a aussi des droits sur nos cœurs. Ni les enfants ni les vieillards de la Providence de Saumur n'en perdrent le souvenir; ils aimeront à payer ce tribut de reconnaissance; ils se réjouirent des prospérités, de la splendeur et de la gloire de Vetre Altesse Reyale, et souvent ils apporterent aux pieds de Marie, leur protectrice du ciel, des prières et des vœux pour celle que désormais ils regardent comme leur protectrice sur la terre. »

Nous avons dit que seize jeunes personnes de notre ville avaient recu Mme la duchesse de Nemours, et lui avaient présenté une corbeille de fleurs. Voici le compliment qui a été fait par Mlle de Provost en cette circonstance:

« Madame,

» Aux lauriers de Constantine » Qui brillent dans Nemours, » S'enlace sans épine

La rose des beaux jours. Princesse, aux rives de la Loire,
 Tu viens la faire épanouir,
 Aux guerriers tu donnes la gloire,

Aux jeunes filles le plaisir ;

Daigne sourire aux dons de Flore, Elle protège le laurier, Et pour Nemours longtemps encore

Tu le verras briller. (A suivre.)

» Il y a à peine deux ans que les protestante de

nicalizement aux électeurs. Le Courrier de courrier, renfermant le même morceau d'écquence, a été distribué généreusement, interesteur de l'autorier, jour du marché de Saumur, interesteur les campagnards, hommes, femmes teus les campagnards, hommes, femmes denfants qui entraient en ville. Les cefés, magasins, etc., n'ont point été abliés dans cette distribution. Enfin, le terution de liste illustré, que nous signalons feut haut, publie également une autre élustraien du ministre de l'intérieur.

M. Allain-Targé passera-t-il pour cela à postérité?

N. ALLAIN-TARGE ET LES CATHOLIQUES.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

II. le ministre-candidat, H. Allain-Targé, 1086 dire, dans le discours qu'il a prononcé 16 salle Chauveau, à Angers :

Nul plus que moi n'est partisan de la paix ed la tolerance religieuse. Je ne crois pas, dans ni vie, avoir jamais blesse une conscience sinement religieuse.

La collection entière du Journal officiel poteste publiquement contre cette assertion a ministre-candidat, qui essaie vainement te rattraper ainsi, dans le département de faine-et-Loire, un siège de député qui lui mappe ailleurs, même à Paris, où il se présente en compagnie du président Brispus, lequel se garde bien d'invoquer de pareils titres à la faveur des électeurs pari-

La vérité est que M. H. Allain-Targé, qui immoque de tout, même de la mémoire des décleurs, n'a pas manqué une seule occanon de voter avec l'ancienne majorité CONTRE LA MALIGION CATHOLIQUE et en faveur de toutes les lois et de tous les décrets de persécution qui ont frappé l'Eglise.

Nous invitons nos amis à conseiller autour d'eux la plus stricte discipline.

Les conservateurs doivent mettre dans lurne la liste des huit candidats conservaleurs, telle qu'elle est, sans changement, ralure ni addition.

Union et discipline!

ll y a trois républiques:

L'opportuniste,

La radicale, La socialiste.

Le

cré

ils

18

ue8

ur l

Laquelle de ces trois républiques veulent sublir et maintenir les huit candidats de la se républicaine?

L'aventure du Tonkin.

Dès le 40 juillet 4883, MM. Spuller et Daclaud proposaient et la Chambre votait a ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE ET D'ENCOU-

tions de M. Ferry sur l'expédition du Tonkin.

MM. Benoist et Bury ont voté pour cet ordre du jour. M. Maillé (Alexis) était absent.

MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland et de Terves ont voté contre.

Ce premier ordre du jour de confiance a été suivi de six autres, toujours votés par les républicains et repoussés par les conservateurs. Nous en citerons deux seulement.

28 novembre 1884. — Ordre du jour Sadi-Carnot et Spuller, ainsi conçu:

« La Chambre, Persistant dans sa réso-» lution d'assurer la pleine et entière exécu-

» tion du traité de Tien-Tsin et prenant » acte des déclarations du gouvernement,

» et comptant sur son energie pour faire » respecter les droits de la France, passe à » l'ordre du jour. »

MM. Benoist et Maillé (Alexis) ont voté pour;

MM. Bury, de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Terves ont voté contre.

Le 28 mars 1885. A la veille même du désastre de Lang-Son, l'ordre du jour pur et simple réclamé par M. Ferry, après le vote des crédits, est voté par la Chambre.

MM. Benoist et Maillé ont voté cet ordre du jour. M. Bury était absent.

Le rappel de ces votes fait très-justement la part des responsabilités dans l'aventure du Tonkin, la plus inutile, la plus sotte, la plus désastreuse aventure de guerre lointaine. Les électeurs ne peuvent pas voter et ne voteront pas pour les députés qui ont approuvé cette politique insensée, ni pour les « compagnons de liste » qui acceptent et parlagent la solidarîté des mêmes votes, des mêmes approbations criminelles.

On lit dans l'Electeur du 29 juin 1884 :

« Je ne compte pas que les radicaux » succèdent jamais, à la suite d'un » vote parlementaire, aux rou-

» blards qui nous gouvernent au » jourd'hui.
 » Alors, quand le vase de l'écœurement

» sera plein, il débordera; alors, il y aura » par la France un gigantesque coup » de balai, qui vous poussera à l'égout.»

Les électeurs qui voteront pour les huit candidats opportunistes et radicaux mélés, approuveront :

Le gaspillage de nos finances; La guerre du Tonkin; L'augmentation des impôts;

La dette accrue d'un milliard et plus; La mort du commandant Rivière, de l'amiral Courbet, etc., et de plus de 10,000 soldats, parmi lesquels de nombreux enfants de Maine-et-Loire.

Enfin, le coup de force, dont nous menacent les radicaux pour se débarrasser des opportunistes.

Electeurs,

Repoussez, au même titre, opportunistes et radicaux;

Votez pour les conservateurs!

UNE ABSURDE CALOMNIE.

Beaucoup de journaux républicains ont prêté à M. Paul de Cassagnac ces paroles :

« Unissons-nous pour attaquer la Répu-» blique; nous nous battrons après. »

M. Paul de Cassagnac a formellement démenti qu'il ait tenu ce propos.

Certaine seuille opportuniste ne l'ignore pes, mais elle n'en persiste pas moins à publier cette calomnie en tête de ses colonnes, et même à la présenter à ses lecteurs sous le titre de : « Programme adopté par les monarchistes, »

On n'est pas plus honnête!

D'après le récit de la Petite France, la même ineptie a été répétée dimanche dernier, à Saint-Cyr-en-Bourg, par le citoyen Combier, qui savait fort bien qu'il se faisait l'écho d'un mensonge.

Des ordres ont été donnés par le ministère des finances pour que les caisses publiques refusent absolument toute monnaie espagnole. Ces pièces se répandent beaucoup dans la circulation depuis environ deux mois, par suite de la spéculation qu'exercent certains chefs d'industrie, à Bayonne principalement et sur la frontière d'Espagne. Ces industriels, avant de payer leurs ouvriers, changent avec prime la monnaie française contre la monnaie espagnole. Le petit commerce, pour conserver sa clientèle, est obligé d'accepter les piécettes d'Espagne de la main des ouvriers. La mesure prise fera sans doute cesser ce trafic en décidant les ouvriers à n'accepter la monnaie espagnole qu'avec 4 0/0 de perte.

LE CRIME DE PEYRIAC.

On télégraphie de Carcassonne, 29 septembre :

« M. Morin, juge de paix à Peyriac-Minervois, ville de 1,289 habitants, arrondissement de Carcassonne (Aude), a été assassiné hier, en pleine audience. »

LE BRUIT SE RÉPAND qu'aucun remède n'a obtenu autant de guérisons que les Pilules suisses; le fait est prouvé par des témoignages authentiques provenant de tous les ceins de notre département et de la région. Angers, Maine-et-Leire, le 8 juin 1885. Depuis longtemps, je souffrais de douleurs d'estomac et de maux de reins, parfois mes yeux s'emplissaient d'eau et se couvraient comme d'un voile; j'avais usé de tous les médicamente inutilement. C'est alors que je pris vos Pilules suisses à Fr. 1.50 la boîte; une seule boîte m'a rendu la santé et depuis lors je n'ai plus ressenti les atteintes de ce mal qui me rendait si malheureux. Veuillez m'envoyer encere une boîte de vos Pilules suisses à Fr. 1.50, afin d'en avoir à ma disposition, en cas de besoin. Je veus autorise en outre à publier ma lettre et à en faire tel usage qu'il vous plaira. Georges Chevreuil, 36, rue des Carmes; à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Gramment, à Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Révolution française, par J. Michelet.

L'Histoire de France de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'Histoire de la Révolution française dont nous commençons le publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien français de ce siècle, et son Histoire de la Révolution française est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils reproduiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8° cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette Histoire de la Révolution française à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit des à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, Paris, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume resu franco au fur et à mesure de son apparition.

Nous venons signaler à nos lecteurs un fait qui mérite toute leur attention. Jusqu'à présent, les personnes qui voulaient faire venir des chemises de Paris, hésitaient devant un premier essai, craignant la non-réussite et les ennuis. Afin pe supprimer toute crainte de ce genre, la CHEMISERIE SPÉCIALE — cette Maison si honorablement connue — envoie franco une chemise type, qui est rembourséé ou remplacée au cas où elle ne remplirait pas les conditions voulues. — Demandez le catalogue illustré à la Chemiserie Spéciale, 102, boulevard de Sébastopol, Paris.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, phen, 402, r Richelieu, PARIS, & Phen.

PAUL GODET, proprietaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Lis jeueurs d'échecs sont toujours fort occupés silen. Le feu est à moitié consumé dans la haute

Antoinette, auriez-vous la complaisance de le pour qu'en remette une bûche au feu ? de-lada Mae de Guitry à sa nièce.

Je la remettrai bien mei-même, ma tante, le le soulève de souleve de souleve

le lle soulève de ses mains adroites une grosse de s'enflamme bien vite sur le lit de braise velle est tembée.

Vous allez vous meurtrir les doigts, ma tel En tous les cas, les voilà maintenant pleins Obl.

Oti ce n'est rien, ma tante! Avec un peu

Oui, mais on s'ablme les mains à ce jeu-là.

Il trai, soupira Mme de Guitry, qu'il importe

dans ce lieu sauvage d'avoir l'apparence plus

La lon diate.

ton était si comiquement douloureux qu'Ansule ne put s'empêcher de rire un peu plus qu'il ne convenait peut-être. - Silence, là-bas! dit tout à coup M. de Guitry. Quel tapage!

Le fait est que le joueur se treuveit dans une mauvaise passe, et qu'il était bien aise de s'en prendre à quelqu'un.

La baronne mit un doigt sur sa bouche et fit signe à Antoinette, teute décencertée, de venir auprès d'elle.

La jeune fille laissa son ouvrage pour un instant, et s'apprecha du feu.

- Comment pouvez-vous rire ainsi, Antoinette? J'envie votre gaieté. La mienne se fige dans cette atmosphère de glace, et je ne crois pas avoir ri depuis l'année dernière, où neus avons eu assez nombreuse société pendant deux mois.

— Il ne m'arrive pas bien souvent de rire aussi fort, ma tante, et je vous demande pardon de l'éclat inconvenant qui a attiré d'une manière si fâcheuse l'attention de mon oncle.

— Oh! j'y suis accoutumée, dit la jeune femme. Et, en ne répondant rien, je parviens à m'en tirer à peu près passablement. Mais ce à quoi je ne m'habituerai jameis par exemple, c'est à la menetonie de cette existence. Toujours entendre la mer gémir! Toujours contempler les mêmes horizons! Autant vaudrait être prisennière, je vous le jure, eu cloîtrée chez les carmélites!

La jeune fille sourit malicieusement.

- Vous auriez singulière figure au Carmel, ma

pauvre tante! Que diriez-vous en voyant tomber sous le ciseau tranchant cette belle chevelure de jais que Dieu vous a mise au front comme une couronne naturelle? Il faudrait aussi baisser vos lengues paupières pour cacher l'éclair de ves yeux, et ne plus montrer à tout propos ces jelies dents blanches, qui croquent si bien les friandises.

Mme de Guitry se ranima peu à peu sous ces affectueuses leuanges, comme une fleur altérée sous la rosée du matio.

Vous êtes vraiment bonne, Antoinette, dit-elle en tendant la main à sa nièce. Et je voudrais que nous fussions tout à fait amies.

- Mais ne le sommes-nous pas, chère tante?
Pour ma part...

Oh! je sais bien que nous neus aimens, interrempit la jeune baronne. Mais je veudrais supprimer entre nous tout cérémoniel. Je hais l'étiquette, vous le savez, Antoinette, et j'aimerais parfois entendre de volte douce veix men nem de jeune fille, mon cher nom de Germaine. Ici c'est toujours « madaine la baronne » ou « ma tante ». Et je ne puis vous dire combien ces cérémonieuses appellations me vieillissent et m'ennuient. C'est donc convenu. Laissez-moi denc croire que j'ai auprès de moi une jeune sœur, ou plutôt une indulgente amie qui ferme les yeux sur mes nombreux défauts. Je ne suis pas assez grave pour être tante. Accordez-moi encore quelques années pour

mûrir et devenir plus raisonnable, grâce à vos sages exemples.

 Je ferai tout ce qui pourra vous être agréable, dit la jeune fille en riant.

— A la bonne heure! Cela me reportera aux heureux jours de ma jeunesse, quand je n'étais pas encore la baronne de Guitry.

Et la jeune femme soupira. Une toute petite larme glissa même le lang de sa joue rosée.

Antoinette attendrie commençait: « Chère Germaine, » lorsque la baronne, qui ne pouveit rester longtemps dans les tons graves, reprit avec un seurire malin:

— Pauvre M. de Guitryt Je vous assure que je le plains seuvent de m'avoir pour femme. Je suis si peu ce qu'il lui faut! Il lui aureit fallu la raison même pour cempagne, quelque chose dans le genre Maintenon, et, malgré tous mes efforts, je n'avance pas d'une ligne dans cet âpre sentier de la sagesse. C'est qu'aussi ma vie a pris une direction à laquelle je ne m'étais jamais attendue. Je ne suis pas méchante, certes; je ne demanderais qu'à aimer autour de mei. En bien! comment se fait-il que je semble une marâtre aux yeux de votre cousin? Avez-vous quelqueseis de ses neuvelles, Anteinette?

— Jamais, répondit la jeune fille avec un accent de tristesse. Il y a douze ans que je ne l'ai vu, et ce n'élait alors qu'un enfant.

(A suivre.)

et pr TOUJOURS les

Une MAISON bourgeoise, située Saumur, rues de Nantilly et du Pressoir-Saint-Antoine, nº 21, avec cour, servitudes et vaste jardin. Revenu net: 1,300 fr.

S'adresser, pour traiter, à Me Gau-TIER, notaire.

Riude de M. AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

W M M M M

En l'étude et par le ministère de Me AUBOYER, notaire à Saumur, le lundi 5 octobre 1885, à une heure après

Fonds de Chapellerie

Et ÉOUIPEMENTS militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans,

Dépendant de la faillite LEDAIN. Mise à prix : 1,200 francs.

S'adresser, pour renseignements, soit à Me Auboven, dépositaire du cahier des charges, soit à M. BONNEAU, rue d'Alsace, à Saumur, syndic de la (775)faillite.

Blude de Me ANTHEAUME, notaire à Chouzé.

VENTE

Le dimanche 18 octobre, à 1 heure, à La Rivière, sur la route de Chouzé à Saumur.

On vendra: un beau mobilier de salon en bon état, lits complets, meubles style Empire, une américaine, un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en voiture, trouveront une place, dans l'écurie pour leur cheval.

A LOUER Premier Etage REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise. S'adreseer, 3, rue Beaurepaire.

Ligne d'Orléans

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

MAISONS BOURGEOISES

Porte cochère, écuries et remises,

Avec ou sans JARDIN, Situées au Marronnier,

Aménagement intérieur au gré des locataires.

S'adresser, pour tous renseigne-ments, à M. Touchais, propriétaire, eu à M. Broum, 24, rue du Roi-René, à Saumur.

LOUER

PRÉSENTEMENT

APPARTEMENT MEUBLÉ

Au 2º étage, 5, rue Dupetit - Thouars. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

BEAUX APPARTEMENTS

Meublés ou non meublés, Situés rue Nationale, 31. S'adresser à Mme veuve Bougnien. Beau MOBILIER à vendre à l'amiable.

LOUER

Pour la Saint-Jean ou

UNE VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, no 18,

Avec cour, servitudes et deux très-grandes caves à l'abri des inondations. Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur. S'adresser à la Ville de Paris.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

MAISON

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affruité, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve Gousent, au pavillon, rue des Capucins.

COMMUNE DE CHACÉ

Le Maire de la commune de Chacé a l'honneur de prévenir le public que le dimanche 11 octobre 1885, à une heure de l'après-midi, à la mairie de Chacé, il sera procédé à la vente de 77 Peupliers, marqués et numérotés, situés au Grand-Marais Leroy (hippodrome de Chacé-Var-

S'adresser, pour les renseignements, au secrétariat de la Mairie de Chacé. Le Maire, CHASLES.

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messa-(776)gerie, 13.

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de décès,

Un bon Atelier de menuiserie

Bien achalandé, bien outillé, Situé à Saint-Clément-des-Levées, près Saumur (Maine-et-Loire).

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à Mm. veuve RENOUABD, à Saint-Clément.

VENDRE

A L'AMIABLE,

COUPES DE BOIS TAILLIS

Ci-après désignées, Dépendant de la Terre de Brézé.

1º La coupe de la Butte-de-Bournée, contenant 16 hectares 32 ares.

2º La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares. 3. Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes ventes, aux Gardes de la Terre de Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND, régisseur. (755)

DE SUITE

Rue de Bordeaux, 62

ECURIE à 4 places, Remise; deux chambres et grenier au-dessus. Cour,

eau de Loire, etc. S'adresser, rue de Bordeaux, 5 ou

AU PALAIS DES MARCHANDS LUNDI 5 OCTOBRE

OUVERTURE

de deux grandes galeries au rez-de-chaussée et d'un magasin au 1" étage spécialement destinés à la vente des articles pour hommes, tels que : Habillements confectionnés pour hommes, jeunes gens et enfants; Chemises, Cravates, Couvertures de voyage, Gilets de flanelle, Caleçons, Chaussettes, Gilets de laine, Gilets de chasse, Draperie, Cannes, Parapluies, Ganterie, Chapellerie.

NOTA. — UN TRÈS-BON COUPEUR attaché à la maison nous permettra d'exécuter promptement, et d'une manière irréprechable, toutes les commandes sur mesure.

VOYAGE ALLER et RETOUR à ANGERS pour rien (voir affiches)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné Breveté s. G. D. G.

Mª de bois du Nord et du Pays Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, nº 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus. PRIX MODERES.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, nº 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

A LOUER DE SUITE

MAGASIN Grand'Rue, no 1, maison Lardé.

Offres et Demandes

On demande du travail à la journée pour la lingerie et travaux de couters et raccommodages.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé sérieux, âgé de 20 aos au moiss, pour une maison de commerce de la place.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne cuisinière. S'adresser, 15, rue de Bordeaux.

Me PINAULT, notaire à Saumur, demande un clere se destinant au notariat.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un apprenti por la Bonneterie Mercerie. (514) la Bonneterie Mercerie.

Réglisse Sanguinède GUERIT

les Rhumes, Gastriles, Cris et facilite 0 75 dans toutes Than

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE 1885.

Valeurs au comptant Cloture précte cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.		Valeurs au comptant précét cours.
3 °/ ₀	Est	1 1 0 0 11	Gaz parisien
3 °/ ₀ — (nouveau)	Midi	- 1865, 4 % 516 * 517 * " »	Midt
Obligations du Trésor 510 n 510 » p p Banque de France 4950 / 4950 p p p	Ouest	- 1875, 4 % 519 » 519 » »	Ouest
Société Générale	C. gén. Transatlantique 470 + 471 25 6 9 Russe 5 0/0 1870 94 75 94 25	Bons de liquid. Ville de Paris. 528 » 529 50 . 9 Obligations communales 1879. 453 50 454 » »	Canal de Suez 582
Crédit Foncier, act. 100 fr 1318 75 1320 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	merca of artificial production of the last of	Obligat. foncières 1879 3 % 453 50 453 75 » Obligat. foncières 1883 3 % 363 50 361 50 » B	

Ligno d'Orléans	LIGNE DE L'ETAT
BÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. 6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière) 9 — 13 — matin, omnibus-mixte. 1 — 25 — soir, 2 — express. 7 — 15 — omnibus. 10 — 36 — (s'arrête à Angers). DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 8 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. 8 — 21 — omnibus.	SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR SAUMUR - BOURGUEIL - SAUMUR BOURGUEIL - SAUMUR Mixte Mix
Le train partant d'Angers à 5 houres 35 du soir arrive à	Mouteun . 8 23 2 51 9 55 Neuvine . 6 55 2 52 38

LIGNE DE L'ÉTAT